

Les femmes contribuent à la souveraineté alimentaire

Sophie Charlier

1. Introduction

Dans cet article nous chercherons à aborder l'importance du rôle des femmes dans la souveraineté alimentaire dans un sens global, systémique et relationnel. C'est-à-dire, non seulement par rapport aux politiques en matière d'alimentation mais également en incluant la reconnaissance et les droits des femmes - ainsi que tout être humain, à une vie digne ; tel que le Marche des femmes au sein du mouvement Via Campesina l'a déclaré, lors du Forum sur la Souveraineté alimentaire (Nyéléni, 2007):

« La garantie du droit à l'alimentation passe par la priorité de la production locale pour nourrir les populations et par l'accès des agricultrices et agriculteurs ainsi que des sans-terre, à la terre, à l'eau, aux semences et aux crédits. Elle passe aussi par la prise en compte du travail invisible des femmes qui préparent et distribuent la nourriture, mais pas dans le sens que lui donnent les organisations comme la Banque mondiale, c'est-à-dire en mettant sur la femme le fardeau et la responsabilité de la santé et du bien-être familiale dans un contexte de réduction, de la part d'Etats et des entreprises, des salaires et des droits des travailleuses et travailleurs. Notre voie est celle de la reconnaissance du fait que la durabilité de la vie humaine, pour laquelle alimentation constitue une partie fondamentale, doit être au cœur de l'économie et de l'organisation sociale. ».

En 2003, la FAO recensait 842 millions de personnes souffrant de sous-alimentation et 2 milliards souffrants de malnutrition. Paradoxalement, la faim touche plus fortement le milieu rural producteur d'aliment ; les $\frac{3}{4}$ des victimes de la faim sont des populations rurales dont l'alimentation dépend très largement de l'autoconsommation¹. Une faim dont les causes ont évolué, actuellement elles sont aussi bien liées au choix des politiques économiques liées à la libéralisation des marchés qu'à des obstacles environnementaux, technologiques, socioculturel, juridiques ou politiques.

Encadré 1

Exemple de la situation alimentaire en Haïti

La capacité d'Haïti à se nourrir elle-même s'est dégradée durant ces dernières années : en 1992 la production alimentaire per capita fut de 29% au-dessous du niveau de 79-81, l'une des baisses les plus spectaculaires dans le monde. Pour la même période, les importations sont supérieures à la valeur totale de toutes les exportations. Depuis 1986, la production nationale décline régulièrement de 2 à 4% chaque année.

Les groupes les plus vulnérables sont les femmes et les enfants. Dans différents centres de récupération nutritionnelle, on a constaté que 45% des mères accusent un niveau de malnutrition très

¹ CCFD, le CCFD et la souveraineté alimentaire. Texte de référence.2004.

avancée au point qu'on enregistre des cas de démence. 1/3 des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique.

Plus d'un million de personnes dépendent de l'aide externe en matière d'alimentation. En outre, la quantité moyenne de calories atteint à peine 2000 / jour (norme recommandée : 2200) ; ce qui entraîne une fréquence anormale des maladies nutritionnelles.

Les données relatives au pourcentage de la population souffrant de malnutrition en 1994 présentées par l'USAID et publiées dans notre bulletin sous le titre « la faim est inacceptable », illustrent cette situation :

- Enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition chronique : 33% contre 19% à St-Domingue, 9% à Jamaïque et Trinidad/Tobago ;
- Prématurés à cause de malnutrition : 65% des 12 à 18% des prématurés ;
- Femmes adultes souffrant de malnutrition sérieuse : 45%
- Enfants de moins de 3 ans à anémie : 40% ;
- Femmes enceintes à anémie : 39% ;
- Tuberculose : 19.600 nouveaux cas chaque année.

Il importe donc qu'il y ait des interventions qui puissent tirer la sonnette d'alarme et porter les différents secteurs concernés à oeuvrer à une amélioration de la situation en abordant les problèmes fondamentaux. Ce qui empêchera de toujours recourir à l'assistance alimentaire comme panacée.

Repris sur le site de la PAPDA : http://www.papda.org/article.php3?id_article=2

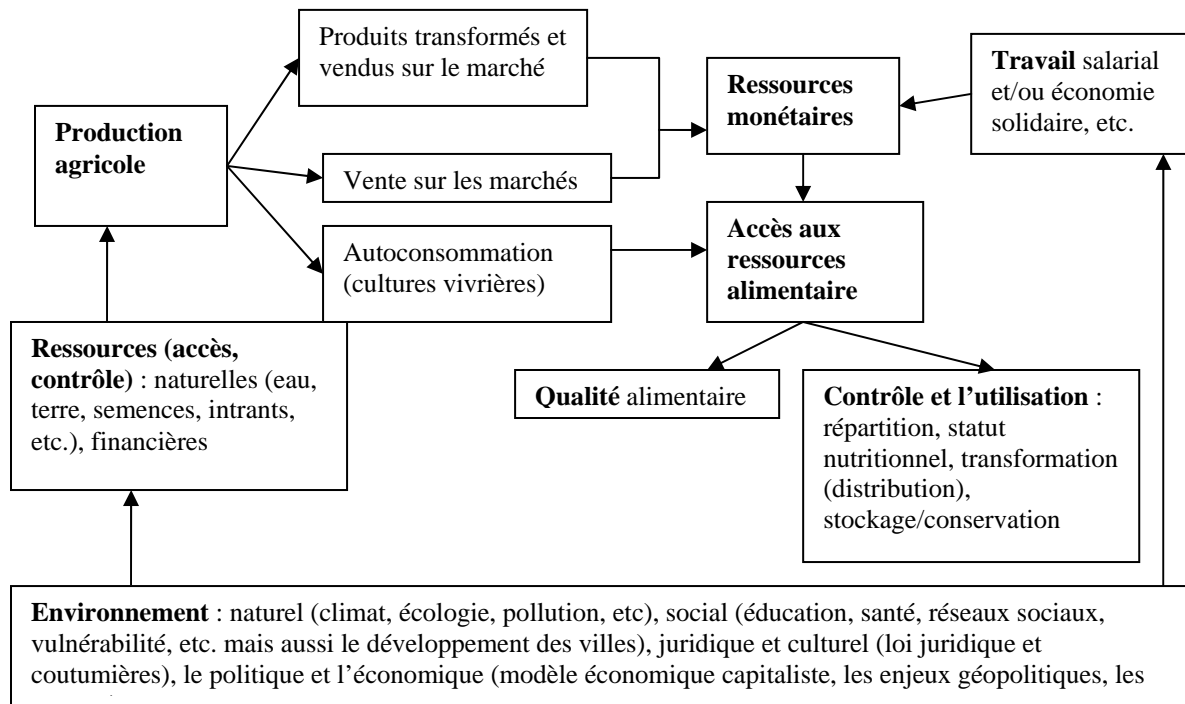
La souveraineté alimentaire, une approche systémique et relationnelle

Parler de souveraineté alimentaire nécessite donc une contextualisation de la problématique. En effet, celle-ci est clairement liée à l'environnement, aux droits sociaux, culturels et juridiques de chaque pays mais également aux politiques économiques (globales et nationales) et aux conditions naturelles. A côté d'une approche collective, sociétal, la souveraineté alimentaire suppose aussi d'être abordée au niveau individuel, en lien avec la vulnérabilité des personnes et les réseaux sociaux dans lesquels elles s'intègrent ou non. De plus, elle suppose de s'interroger sur les conditions de production alimentaire (ou de génération de revenu), sur l'accès et le maintien de l'accès aux productions alimentaires ainsi que la qualité et la distribution des aliments pour chacun des individus au sein de la famille. L'approche genre et souveraineté alimentaire suppose donc de prendre en considération le milieu, l'environnement dans lequel vivent les populations et par conséquent les rôles et les droits culturels et juridiques dont bénéficient les femmes et les hommes (qui ne sont pas toujours égaux).

Malgré des changements importants de part le monde le rôle des femmes dans l'agriculture reste important dans bien des pays. Leur production agricole joue un rôle direct et fondamental dans la sécurité alimentaire de la famille. Or les relations qui s'établissent entre les hommes et les femmes, possèdent un caractère historique culturel et sont spécifiées à partir de processus associés aux territoires particuliers, il s'agit de relations de complémentarité, de concurrence, de conflit de pouvoir à l'intérieur d'une matrice complexe et hétérogène de politiques et de modèles de développement. Nous pouvons dès lors analyser le rôle que joue les femmes sur la production alimentaire mais aussi sur l'accès et la distribution de ces aliments au sein de la famille. En effet, elles sont celles qui distribuent, transforment et

préparent les denrées alimentaires. De plus tout comme les hommes, elles gagnent un salaire qu'elles pourront investir dans l'alimentation de la famille et son bien-être personnel.

Nous pouvons schématiser l'approche systémique de la SA de la manière suivante (inspiré du schéma d'APRODEV).



En conclusion à cette introduction, si la souveraineté alimentaire désigne « *le droit des peuples, des pays et/ou des Etat à définir leur politique agricole et alimentaire* », elle est certainement un enjeu qui touche de près les femmes, non seulement dans leur rôle de citoyennes, mais également dans leur lutte pour plus d'autonomie, pour un *empowerment*². L'approche systémique de la souveraineté alimentaire devrait nous aider à rompre avec les visions unilatérales où les femmes apparaissent comme victimes, déprédatrices, ou salvatrices de la nature, mais bien comme actrices à part entière. Elle permet de mettre en évidence la manière dont les femmes participent à la souveraineté alimentaire en faisant des choix en matière de subsistance et d'autonomie.

2. Les femmes sont actives dans la production agricole

Etant donnée la répartition traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes en milieu rural se sont généralement les femmes qui sont responsables de l'agriculture de subsistance pour la consommation alimentaire de la famille et de la communauté, cependant elles sont également actives dans le secteur agricole de rente et dans la transformation des produits alimentaires pour la vente.

² Nous considérons le processus d'*empowerment* comme étant une construction identitaire à double dimension, d'une part individuelle : la capacité de chacun et chacune à prendre des décisions, à faire des choix dans leur vie et d'autre part, une dimension collective qui fait référence au pouvoir des individus au sein du groupe dans une vision commune de gestion de la société, du politique.

Selon les statistiques de la FAO (2003), « *les femmes produisent de 60 à 80 % des aliments dans la plupart des pays en développement et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale* ». En Afrique, elles produisent, transforment et conservent jusqu'à 80% de la nourriture, tandis qu'en Asie du Sud et du Sud-Est, les femmes sont responsables de 60% de la production et transformation alimentaire (produit agricoles, d'élevage et de la pêche), (UNIFEM).

Encadré 2

Contribution des femmes à la main d'œuvre en milieu rural en Afrique

Dans beaucoup de pays africains, les femmes représentent :

- *60 à 80% de la main d'œuvre produisant l'alimentation destinée à la consommation des ménages et à la vente*
- *100% de la transformation des produits alimentaires de base*
- *90% de l'eau et du combustible des ménages*
- *80% de l'entreposage et du transport alimentaires des fermes aux villages*
- *90% du sarclage et désherbage*
- *60% de la récolte et de la commercialisation*

Source : Fonds international de développement agricole, cité par la FAO in *Genre, clé pour le développement et la sécurité alimentaire Rome*, 1998, p. 24. (in Isabel Yépez del Castillo, Hélène Ryckmans et Sophie Charlier, 19).

Le rôle que les femmes jouent dans l'agriculture varie selon la région et le pays. Les femmes sont actives aussi bien dans le secteur agricole de rente que dans les cultures vivrières, et leur travail, en grande partie axée sur la consommation alimentaire de la famille et de la communauté. Souvent, les hommes et les femmes jouent des rôles complémentaires, ils partagent ou se divisent les tâches relatives à la production vivrière, à l'élevage, à la pêche, à l'entretien et à l'utilisation des forêts. Cependant dans certaines régions, les femmes peuvent avoir des tâches et des responsabilités totalement différentes à l'égard de certaines cultures. Généralement, au Sud, les femmes assurent l'essentiel des travaux de semis, de sarclage et de récolte des productions agricoles. Dans bien des régions, la participation des femmes dans l'élevage est importante et pas seulement le petit élevage (elles assurent le transport de l'eau ou le pâturage des animaux, les activités liés à la pêche etc.). Là où la culture de rente à grande échelle a été introduite, ce sont généralement les hommes qui ont tendance à s'en charger, surtout si elle est très mécanisée, alors que les femmes se chargent de plus en plus de la production alimentaire familiale et de la culture de rapport à petite échelle, à l'aide de technologie rudimentaire. Dans les plantations par contre, les femmes représentent une large proportion de la main d'œuvre agricole.

Et pourtant, leur rôle dans la sécurité alimentaire est encore très peu reconnu ou pris en considération par les institutions. De plus, les données ventilées par sexe demeurent insuffisantes pour pouvoir chiffrer exactement les contributions apportées par les femmes à la production agricole, mais elles deviennent de plus en plus disponibles. Ces données associées à des études sur le terrain, des évaluations rurales participatives et des analyses selon les genres permettent de tirer des conclusions relatives au nombre et à la nature des multiples rôles joués par les femmes dans le contexte de la production agricole et de la sécurité alimentaire. D'une manière générale, les contributions des femmes à l'agriculture, à la foresterie et aux pêches sont sous-estimées car la plupart des enquêtes et des recensements ne comptabilisent que le travail rémunéré.

Un accès aux ressources et à la terre peu solide

Parler de souveraineté alimentaire suppose l'accès aux ressources et la possibilité des les garder (leurs contrôle) que l'on parle de ressource naturelles (eau, la terre, les semences, etc) et/ou financière. Il est dès lors intéressant de s'interroger sur les possibilités pour les femmes et les hommes, d'accéder et de contrôler les ressources naturelles mais également de mettre en évidence l'utilisation de ces ressources en fonction du genre. Or, on constate que, pratiquement partout, les droits fonciers des femmes sont moins solides que ceux des hommes et ce en particulier en Afrique. Dans certains pays, les pratiques coutumières de répartition de l'héritage et notamment de distribution des terres défavorisent les femmes. Ailleurs, comme c'est par exemple le cas dans les Andes boliviennes, la terre est collective, les parcelles de terre sont octroyées aux familles par le biais du conseil communal (cabildo), ce sont généralement les hommes qui y représentent leur famille. On constate que les femmes seule ayant charge de famille, sont moins au courant des bonnes terres et se retrouvent sur les terres les plus éloignées, les plus rocailleuses (Charlier and co, 2000).

La plupart du temps, les femmes n'ont que des droits d'usage sur les ressources naturelles (terre, eau...) ; elles ont, parfois, la possibilité d'établir des droits sur une parcelle par le biais de la location ou du défrichage. Le manque d'accès aux ressources accroître la vulnérabilité des femmes et peut avoir des conséquences sur la gestion de l'environnement en privilégiant une logique de court terme. Le fait, par exemple, que les femmes n'aient aucune garantie de garder la terre qu'elle travaille, ou encore que celle-ci est de moindre qualité, a un impact sur leurs conditions de vie mais aussi sur leurs stratégies d'exploitation de cette terre. En effet, elles vont privilégier des logiques à court terme. Elles auront parfois tendance à mettre moins d'énergie (d'argent) et de précautions à la préserver (elles n'ont aucune garantie de travailler cette terre l'année suivante, or nous savons que les coûts des intrants s'amortissent sur plusieurs années). Alors que la sécurisation dans l'accès et les droits d'usage peuvent favoriser des comportements de précaution, de préservation et de long terme.

Encadré 3

L'héritage des terres varie selon les régions du Guatemala

Au Guatemala, on observe d'importantes différences régionales dans l'attribution de la terre par héritage, mais le plus souvent au bénéfice des garçons. Dans la région de Chichicastenango, une zone avec peu de terres, la préférence est accordée aux fils. Dans la région du Quiché, on observe deux modèles différents. A Totonicapan, la région de Barcenas et sur la côte sud, les fils et les filles héritent en général à part égale. Fréquemment, quand l'héritage est reçu avant la mort des parents, c'est avec l'engagement de les soigner pendant leur vieillesse. Dans la région centrale, plus proche de la ville de Guatemala, hommes et femmes ont les mêmes droits à l'héritage, alors qu'à Sumpango, à prédominance maya, on trouve différents modèles de distribution. Dans certaines régions, les femmes reçoivent des terres de moindre qualité "parce qu'elles contribuent moins" ; dans d'autres, des parcelles leur sont octroyées sur lesquelles elles peuvent construire leur foyer.

Source : C. DERRE et M. LEON, *Mujer y Tierras en Guatemala*, Avancso, 1999. (in I. Yépez del Castillo, S. Charlier et H. Ryckmans, 2001).

Nous devons cependant relativiser notre position, en effet, s'il est clair que le moindre accès des femmes aux ressources naturelles lié à la pauvreté a souvent été constaté, l'inverse n'est évidemment pas établi. Les ressources naturelles seules ne peuvent répondre au problèmes de pauvreté : il faudrait considérer l'ensemble des ressources. (I. Yépez, S. Charlier, H. Ryckmans, 2001).

Des pratiques agricoles en liens avec leur rôle sociaux ;

Socialement et culturellement construite, la répartition du travail entre les hommes et les femmes va influencer la gestion et l'utilisation des ressources naturelles et par conséquent le rapport à l'environnement. L'utilisation des ressources naturelles telle que la terre, l'eau ou le bois n'a pas toujours la même importance pour les hommes et les femmes. Cette utilisation est souvent fonction de la répartition des rôles ; les femmes attribuent plus facilement la terre aux productions d'autoconsommation (potagers, productions vivrières, plantes médicinales...). Les hommes, par contre, ont tendance à l'utiliser pour des productions plus intensives destinées à la vente (productions de rentes) et/ou à des fin durables (construction...).

Ceci nous amène à dire que les femmes auront un rapport particulier à l'environnement selon leurs rôles et les besoins qu'elles doivent couvrir. Généralement, responsables d'assurer la reproduction de la famille, elles chercheront également à maintenir les ressources naturelles nécessaires à l'usage quotidien (bois de chauffe, eau potable, potager...) mais également à la santé et au maintien de la biodiversité.

Encadré 4

Inde : priorités différentes entre hommes et femmes dans les programmes de reforestation

En Inde dans certains programmes incluant la plantation d'arbres, les hommes et femmes semblent avoir souvent des priorités diverses quant à la sélection des espèces. Les femmes préféreraient des espèces qui satisfont les besoins quotidiens du foyer, comme le combustible et le fourrage, plutôt que des espèces qui satisfont seulement des besoins sporadiques - comme le bois de construction - procurant seulement des revenus occasionnels. Inclure la femme dans la sélection des espèces n'est pas sans conséquences critiques : planter des arbres qui fournissent du combustible et du fourrage (dans des régions où ils sont devenus rares) peut non seulement réduire la charge de travail pour la femme pauvre, mais une plus grande disponibilité peut être éprouvée par tous les membres de la famille ; ainsi, les filles qui, auraient dû manquer l'école pour récolter le bois, peuvent maintenant y aller.

Source. B. AGARWAL, *Gender, environment and poverty interlinks and temporal shifts, 1971-1991*. United Nations Research Institute for Social Development, avril 1995.

De plus, les paysans et paysannes connaissent bien les particularités de chaque plante et les effets positifs des unes sur les autres. Les rotations et/ou les cultures à multistrates, soit des associations de cultures (exemple : Maïs, soya, plantes aromatiques, etc.) sont partie intégrante de leur système de production agricole (que ce soit pour les cultures de rente ou vivrières).

C'est ainsi que plusieurs logiques vont motiver les femmes à choisir tel ou tel association de culture, cela ne se limite pas à l'intérêt agricole ; le besoin de récolte tout au long de l'année, soit l'époque de maturation d'une culture (c'est par exemple le cas pour les variété de pommes de terre) ou la valeur nutritive, ou en liens avec les besoins de la cuisine exemple : les plantes aromatiques, etc. C'est également la femme qui ira ramasser les aliments sauvages (fruits, semences) et surtout les plantes médicinales pour l'usage domestique (si elle ne peut les récolter, elle s'occupera de les semer).

Parmi les multiples valeurs attribuées aux plantes, les femmes de Sattmoori (Inde) ont relevé trois valeurs fondamentales dans l'association des plantes : «la rusticité (selon le

degré d'exigence en eau et le coût de production), l'utilité et la diversité *alimentaire (pour les hommes et les animaux) et la valeur rituelle de certaines cultures* » C. Vatturi (2006).

Enfin, les femmes assurent -sous des formes originales- la transmission du patrimoine socioculturel, du savoir faire ancestral. Elles jouent un rôle important dans la gestion des ressources immatérielles liées au développement durable par la transmission de savoir-faire, de savoirs traditionnels tels la connaissance des plantes médicinales, ou des méthodes de mise en valeur, de conservation des semences et des variétés traditionnelles locales.

Cependant, ces rôles traditionnels doivent être replacés dans le contexte actuel de la logique marchande. L'ouverture de plus en plus importante des marchés à des produits importés moins chers et les possibilités commerciales pour certaines cultures de rente ont pour conséquence de remettre en cause les cultures vivrières et l'achat de nourriture prend alors une place de plus en plus importante.

3. Rôle des femmes dans la diversification des revenus

Les activités développées par les femmes rurales ne se limitent pas à l'agriculture de subsistance, elles se combinent souvent avec d'autres activités destinées à procurer des revenus complémentaires. Ces activités se développent à partir de la production agricole, en transformant les produits agricoles, de la cueillette (huile de palme, farines,...) ou de la pêche et de l'élevage. Elles peuvent aussi introduire une diversification d'activités dans le milieu rural (activités de services comme la coiffure, artisanat, la couture, etc.)³. Cette diversification répond à une logique de sécurisation des revenus, et généralement correspond au temps morcelé des femmes.

Les femmes vont combiner des logiques économiques et sociales. Ainsi par exemple, en Bolivie (Charlier S., Yépez I., Andia E., 2001), elles vendent prioritairement leurs produits agricoles à des organisations de commerce équitable à un prix meilleur que celui du marché et pourtant, elles vont continuer à vendre une partie de leurs produits aux commerçants même si d'autres voies leur offrent un meilleur prix. Elles veulent combiner une logique de réseau, « de sécurité sociale » qu'elles chercheront à combiner avec une logique économique. Cette même réalité se retrouve chez les femmes africaines. "Saisies par l'urgence du quotidien et inscrites dans la logique de survie, les femmes privilégient quant à elles une articulation entre logique économique et logique sociale. C'est à dire la réalisation de profits économiques autant que de profits sociaux, politiques et même symboliques" (Ryckmans H., 1998 :189).

Le secteur de la pêche par exemple est assez parlant dans la manière dont sont répartis les rôles entre les hommes et les femmes. Ce sont généralement les hommes qui iront pêcher en mer, sur de gros bateaux. Les femmes auront généralement un travail à terre, travail de transformation du poisson, de commercialisation ou encore artisanal (réparation des filets, fabrication d'objets à partir des déchets de poisson, etc.). On remarque dans bien des cas, que ce sont aussi les femmes qui développeront les projets d'élevage de poisson dans les eaux continentales. La pêche est encore aujourd'hui un secteur qui permet à 120 millions de personnes de par le monde, de vivre et de se nourrir, (FAO).

³ Parfois, cette diversification peut être liée au développement d'une agriculture industrielle d'exportation. Ainsi dans plusieurs pays d'Amérique latine, la floriculture ou l'horticulture, orientées vers l'exportation et souvent destructrices au niveau environnemental se sont développées dans des zones précédemment destinées principalement à la production vivrière.

En milieu urbain, c'est surtout autour d'une pluralité d'activités d'économie solidaire que les femmes vont répondre au besoin notamment de sécurité alimentaire de la famille. Outre le développement d'activités génératrices de revenus, elles réalisent des petits potagers urbains (dans des espaces réduits, et parfois même dans des bacs autour de chez elles). Les produits de ces activités servent généralement à la consommation domestique et dans certains cas si un surplus existe, ils peuvent être commercialisés.

On ne peut s'empêcher d'analyser la manière dont les revenus vont être utilisés par les hommes et des femmes notamment par rapport aux besoins de la famille. Plusieurs études montrent que les femmes investissent prioritairement leurs revenus dans l'achat d'aliments et d'instruments liés au ménage. L'effet du revenu de la femme sur la santé et la sécurité alimentaire de la famille est 4 à 8 fois plus grand que l'effet du revenu de l'homme. Pour la survie de l'enfant il est presque 20 fois plus élevé. (Christiaensen L. et Tollens E., 1995). Ainsi à Bukavu, Birindwa B. et Katunga Musale D. (2007) ont étudié la manière dont les hommes et les femmes vont investir l'argent des micro-crédits dans les besoins familiaux. Les femmes investissent 30,51% des micro-crédits reçus à l'achat de nourriture contre 23,33% pour les hommes.

4. La distribution de l'alimentation au sein de la famille

L'analyse de la souveraineté alimentaire et par là, le droit à l'alimentation comporte une dimension collective mais celle-ci n'épargne pas une approche individuelle de la question. La souveraineté alimentaire et par là, la sécurité alimentaire sous entend une certaine disponibilité des aliments et ce en quantité suffisante. Ce qui n'est évidemment pas indépendant du revenu mais également des possibilités d'accéder aux marchés : pouvoir aller sur le marché qui offre une variété suffisante d'aliment, un prix abordable - ce qui nécessite une connaissance des prix pratiqués sur les différents marchés, avoir les moyens financiers, etc. Ainsi par exemple, des enquêtes réalisées en Bolivie, mettent en évidence de grandes différences en fonction des régions. Dans les régions de migration Yungas et Alto Béni, les femmes se déplacent et vont elles même vendre leurs productions et acheter les produits nécessaires sur les marchés locaux ou même régionaux. Elles peuvent ainsi parcourir des centaines de km. Cette constatation est moins vraie dans l'Altiplano (montagnes) et surtout pour les femmes plus âgées qui auront tendance à rester chez elle et se nourrir de ce qu'elle trouve sur le marché le plus proche (Charlier, 1999).

De plus, une analyse plus fine de la distribution de l'alimentation au sein de la famille, montre qu'un membre d'une unité domestique peut être plus pauvre qu'un autre et ce dans plusieurs sens : elle reçoit moins à manger (les études du Prof. Tollens (1995) ont montré qu'au sein d'une même famille la sécurité alimentaire est différentes entre les personnes : les femmes et les jeunes filles sont les plus vulnérables, elles sont servies après les hommes et les jeunes garçons), sa santé est plus mauvaise, elle est l'objet de moins de soins de santé et d'éducation (les petites filles sont retirées de l'école pour aider au travail de la maison ou pour garder les animaux), elle utilise des vêtements plus pauvres, jouit de moins de loisirs et de moins de temps libre (les filles doivent s'occuper des plus jeunes frères) et elle a moins de contrôle sur les achats qui sont effectués avec les revenus réunis par le groupe familial.

| |
|--|
| <p>Encadré 5 L'exemple du Guatemala</p> |
|--|

Le témoignage de Léonicia Pocop montre que la répartition de l'alimentation au sein des familles au Guatemala reste inégalitaire. On constate que les hommes et les garçons sont mieux nourris que les filles. Ils ont droit à un morceau de viande plus important. Cette inégalité dans l'apport énergétique et en protéine – les femmes doivent se contenter de plus petites portions ou des moins beaux morceaux – est justifié par l'idée préconçue selon laquelle les fillettes et les femmes sont plus fragiles et par conséquent n'exécutent pas des travaux lourds.

Or au sein de CEDRO, lorsque les femmes ont commencé à apporter un revenus monétaire à la famille, elles sont parvenues à dénoncer et à revoir la répartition alimentaire. Elles ont pu consommer la même quantité de nourriture que les hommes et notamment la viande⁴.

5. Des politiques commerciales pour l'agriculture qui ne tiennent pas compte des aspects sociaux et notamment des besoins des femmes⁵

Les échanges commerciaux affectent autant les marchés orientés à l'exportation que les marchés locaux. Leur influence sur les ménages peut être tantôt positive (par l'amélioration des revenus et la disponibilité de biens à moindre prix), tantôt négative (par la réduction des terres disponibles ou la perte de revenus qu'occasionne le dumping de produits importés face auxquels la production familiale est impuissante). Ainsi par exemple, des politiques qui soutiennent prioritairement les marchés d'exportation auront tendance à bénéficier surtout ceux qui font de la culture de rente au détriment de la culture vivrière. Celle-ci comme nous l'avons souligné ci-dessus est généralement dans les mains des femmes et à la base de l'alimentation des famille. Ou encore, l'importation de produits alimentaire menace les marchés locaux, outre la baisse des prix à la consommation, notamment de la consommation alimentaire familiale (surtout dans les zones urbaines), ils font également baisser les rentrées d'argent issues de la vente de produits sur les marchés locaux. Ce deuxième effet pénalise davantage les femmes qui sont les principales productrices agricoles des produits vivriers. Le risque est moindre en revanche si les femmes se spécialisent dans une production locale qui n'est pas concurrencée par les importations, (en Inde par exemple, les femmes Dalits « apportent leur récolte traditionnelle de millet au marché local et y trouvent ainsi un avantage comparatif par rapport aux grands exploitants rizicoles, sachant que le gouvernement considère le riz comme une denrée alimentaire destinée à l'exportation »).

D'autres règles commerciales actuellement discutées à l'OMC ont également des conséquences désastreuses sur les femmes et la souveraineté alimentaire. Ainsi par exemple les accords internationaux sur la protection des droits intellectuels (ADPIC) sont défavorables aux paysans et particulièrement aux paysannes. En effet, comme nous l'avons vu précédemment les femmes représentent une grande partie de l'agriculture de subsistance et sont donc plus affectées que les hommes par la réduction des accès aux semences, aux intrants agricoles et aux plantes. Elles sont en outre les principales gardiennes du savoir traditionnel ; c'est à elles qu'incombe généralement le choix des semences, or les brevets les dépouillent de leurs droits. De plus, les effets de la libéralisation et de la privatisation sont plus prégnants pour les femmes en réduisant leur accès aux services en général, et à des services de base comme la santé, l'eau et l'éducation en particulier.

⁴ COINDI est un partenaire soutenu par Entraide et Fraternité.

⁵ Repris de l'article écrit pour le CNCD, S. Charlier (2007), à publier.

Conclusion

L'article a cherché à présenter la complexité de la souveraineté alimentaire et par conséquent, l'importance d'une approche globale. Si l'on parle du droit des hommes et des femmes à la sécurité alimentaire, il ne suffit pas de parler d'économie, de revenus ou de marché. C'est évidemment une question de choix de politique commerciale au niveau national et internationale mais également un choix de politiques sociales qui tiennent compte des besoins et des droits des femmes et des hommes. Il revient donc de rendre visible l'apport des femmes et d'accorder une priorité bien plus grande à la participation accrue de celles-ci à la production commerciale. La souveraineté alimentaire ne peut rester dans une approche « neutre des besoins » qui ne prend pas en considération de manière spécifique les situations sociales et les droits des femmes et des hommes.

L'article a aussi été l'occasion de mettre en évidence quelques stratégies développées par les femmes pour assurer la sécurité alimentaire de leurs familles. Et de montrer que les pratiques économiques des femmes ne peuvent se réduire à leurs aspects purement économiques, et encore moins purement monétaires, celles-ci tissent des liens étroits avec le familial, le social, le culturel et le politique.

Bibliographie

- BIRINDWA B. et KATUNGA MUSALE D. « Dimension socioéconomiques dans la gestion du micor crédit chez les femmes démunies habitant la ville de Bukavi, ISDR, <http://www.grandslacs.net/doc/2293.pdf> (consulté le 22 août 2007).
- CEPAL, (1996). « Familia y futuro.Santiago de Chili, 1994 », in, J. Bisilliat (sous la dir. De), *Femmes du Sud chefs de famille*, Paris, Karthala, 1996.
- CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), (2004). *Le CCFD et la Souveraineté Alimentaire. Texte de référence*. Paris.
- CHARLIER S., (1999). *Agriculture paysanne et sécurité alimentaire en Bolivie. Pratiques rurales et relations de "genre"*, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'étude approfondies DEA en Développement, Population, Environnement, Institut d'Etudes du Développement, UCL, Louvain La Neuve.
- CHARLIER S., I. YEPEZ DEL CASTILLO et E. ANDIA, (2000). *Payer un juste prix aux cultivatrices de quinoa. Un éclairage "genre et développement" sur les défis du commerce équitable*, ed.Luc Pire, GRIAL, UCL.
- CHARLIER S., (2006). *L'économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes ? Une étude de cas dans les Andes boliviennes*. Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences sociales (population-environnement-développement), UCL presse universitaires de Louvain.
<http://edoc.bib.ucl.ac.be:81/ETD-db/collection/available/BelUcctd-12032006-175843/>
- FAO, <http://www.fao.org/gender/fr/nutr-f/NU2doc-f.asp> (consulté en août 2007)
- FAO, (2003). *Genre et sécurité alimentaire. Rapport de synthèse de documents régionaux: Afrique Amérique Latine et les Caraïbes*, Div. de la Femme et de la Population, JobNum: x0233f , Rome, <http://www.fao.org/DOCREP/x0233f/x0233f00.htm> (consulté en août 2007)
- Marche Mondial des femmes, Nyéléni, 2007. <http://www.nyeleni2007.org/spip.php?article182> (consulté en août 2007)
- PIA HERNANDEZ M.,(2005). *Incorporating Gender Considerations for the Designation of Special Products in WTO Agriculture Negotiations*. IGTN (International gender and trade Network), Geneva, pp.10. www.igt.org (consulté en août 2007)
- RYCKMANS H., (1998). *De la précarité à la micro-entreprise : logique économique ou sociale des femmes africaines ?*, *Cahiers marxistes*, janv-février 1998, n°208, p. 189.
- TOLLENS E., (1998). *La sécurité Alimentaire : Incidence et Causes de l'Insécurité Alimentaire parmi les groupes vulnérables et les Stratégies de Lutte*, *Séminaire sur l'Insécurité Alimentaire dans les Pays ACP : des Politiques et Programmes d'Intervention aux Groupes Vulnérables*, lundi 26 octobre 1998, Leuven 26-30 octobre 98.
- UNIFEM (United Nations Development Fund for Women), 2000. *Progress of the World's Women*. New York.
- Via Campesina, (1997). *Por el derecho a producir y por el derecho a la tierra*, Rome.
- CIDSE, CARITAS, (2006). *La dimension genre dans le plaidoyer relatif au commerce et à la sécurité alimentaire*.
- VATTURI-PONETTI, C., (2006). « Biodiversité et gestion féminine des semences dans l'inde rurale de Deccan ». in, Granié, A-M. et Guétat-Bernard, H., *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural. Ruralités NordSud*, Ed. IRD : Institut de Recherche pour le Développement, Presse Universitaire du MIRAL, Paris, pp. 197-217.
- YEPEZ del Castillo I., CHARLIER S. et RYCKMANS H., (2001). « Relations de genre, stratégies des femmes rurales et développement durable au Sud », in, *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Academia-Bruylant/L'Harmattan, pp. 483 – 501.